

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

RAPPORTEUR(S) : MME VALERIE GUARINO

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
24 Juillet 2020**

OBJET : Travaux dans les collèges publics : quatrième liste d'opérations de maintenance au titre de l'année 2020 et nouvelle programmation des opérations ajournées en mai 2020.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 24 Juillet 2020 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé d'approuver :

- la nouvelle programmation des opérations de maintenance qui avait été ajournées lors de la Commission permanente du 29 mai 2020 conformément à la liste jointe en annexe du rapport, pour un montant total de 1 183 000 €TTC,
- la quatrième liste d'opérations de maintenance dans les collèges publics du département des Bouches-du-Rhône au titre de l'année 2020, conformément à la liste jointe en annexe du rapport, dont le montant de l'enveloppe globale prévisionnelle s'élève à 2 853 000 € TTC.

Les dépenses seront imputées sur les chapitres 20 et 23 du budget départemental.

À l'unanimité

**ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

**Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice des assemblées**